

## AMICALE DES PECHEURS DE COUDUN

### Compte Rendu de l'Assemblée Générale du 12 février 2012

L'Assemblée Générale s'est tenue à partir de 9h30, dans la salle des fêtes de Coudun, sous la présidence de J. Gasnot, assisté par son Conseil d'Administration. Le Président remercie les participants avant de présenter les invités. À la tribune se trouvaient Monsieur Joseph Sanguinette, Maire de Coudun, impliqué à plusieurs titres, et Monsieur Bruno Le Drappier, Président du SIAVA, qui avaient répondu à notre invitation. Monsieur Christian Delanef, Président de la Fédération de l'Oise, invité, s'était excusé.

22 membres de l'Amicale, pêcheurs en 2011, étaient présents.

Le Président invite le Secrétaire à prendre la parole pour l'adoption du Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 10/01/2010. Le Secrétaire rappelle et donne lecture de l'article 25 des statuts : « l'Assemblée Générale se réunit au moins une fois chaque année dans le premier trimestre de l'exercice. Les convocations et l'ordre du jour sont publiés par voie d'affichage, de presse ou adressées à chaque membre au moins quinze jours à l'avance ». Les conditions statutaires ayant été réunies, le Président pose la question de savoir si des remarques, oublis ou anomalies ont été relevés dans le compte rendu du procès verbal de l'Assemblée Générale du 16 janvier 2011. Aucune main ne s'étant levée, aucun participant ne s'étant manifesté : **le procès verbal 2011 est adopté à l'unanimité.**

Le Président demande ensuite à l'assemblée de se recueillir en minute à la mémoire de Laurent Legry, ancien pêcheur et bienfaiteur de la société décédé en 2011.

#### Ordre du jour

- **Rapport moral**
- **Rapport d'activité**
- **Bilan financier 2011**
- **Prévisions 2012**
- **Questions diverses et interventions**

#### Compte rendu

##### • I. Rapport moral du Président

L'amicale comptait 49 membres, dont 9 jeunes pêcheurs qui ont acquitté leur timbre auprès de l'APPMA. Par ailleurs, 15 cartes ont été placées chez le dépositaire à Elincourt. Le Président remercie Monsieur le Maire et son conseil municipal pour les subventions de 350 € et 288 € (permis « jeunes ») qui nous ont été attribuées.

A partir de 2015, il ne sera plus possible de déverser des poissons dans les cours d'eau. Les rivières doivent redevenir « auto productrices » de leurs poissons. L'Aronde doit retrouver sa « vitalité », toutes les espèces doivent trouver des habitats pour vivre, se nourrir et se reproduire. Le repoissonnement a un effet immédiat mais éphémère. Il faut donc agir sur la durée. Dans l'état actuel de la rivière, le maintien de son classement en première catégorie (salmonidés dominants) est illusoire. Il faut donc anticiper en continuant à aménager notre parcours où la rivière a souvent été canalisée, manque d'eau et de profondeur, le débit actuel ne permettant plus l'élimination naturelle des sédiments qui s'accumulent dans beaucoup d'endroits. Problème nouveau : « il est interdit de descendre et de travailler dans l'eau du 15 novembre au 15 avril ». De plus, il faut des autorisations écrites et conjointes de la DDT et de l'ONEMA avant tout départ de travaux. Le gros problème vient du manque de cohérence, chaque société agissant de son côté. Pour assurer une bonne continuité écologique de la rivière, il faudrait que les travaux soient réalisés sur l'ensemble du parcours en partant des sources jusqu'au confluent avec l'Oise. Après l'échec du projet européen « Leader » à Gournay (3 millions d'euros pour réaménager un kilomètre de rivière jusqu'à Arsonval...), une étude a été réalisée en 2011 (phase d'étude 1) sur l'ensemble de la rivière. Un budget d'un million d'euros à utiliser avant la fin de 2012 a été attribué au niveau européen pour l'ensemble des projets sur toute l'Aronde. Il aurait sans doute fallu commencer par cela car les travaux risquent de se superposer, voire de neutraliser les autres. Pour réaliser les travaux, il faut des moyens financiers et des bras... L'article 13 du Règlement Intérieur rappelle les obligations des membres de l'association en matière de participation aux travaux (deux demi journées par an). 22 pêcheurs ont participé au moins 2 fois au nettoyage. 5 autres ont participé en faisant des dons utiles pour les « casse-croûtes ». Nous avons souvent été une dizaine à chaque séance avec des « pointes » à 12 et même une fois à 14 participants. Pour l'ensemble des travaux réalisés en 2011, on peut estimer à environ 420 les participations, soit plus de 1.000 heures de travail sans compter les heures passées en semaine à « préparer le terrain » ou à travailler au « bâtiment bleu » pour installer, aménager le « coin pêche » et améliorer le confort de la remorque. Il faut remercier en particulier Roland Delacuisine pour ses travaux de soudure. Pour récompenser les 18 pêcheurs qui étaient venus au moins 6 fois au nettoyage, un repas convivial leur a été offert ainsi qu'à leurs conjoints. Il s'est tenu le 23 avril 2011 réunissant 22 convives parmi lesquels 15 invités sur 18 avaient répondu à l'invitation. Pour financer les travaux, acheter du matériel, nous avons organisé des festivités auxquelles vous avez répondu. Le repas d'ouverture du 16 janvier 2011 avait réuni 37 convives. La Journée de la Pêche du 19 juin a connu le succès avec plus de 50 repas servis. Le repas de fermeture du 18 septembre a réuni 25 convives dont 13 pêcheurs. Les bénéfices retirés de ces manifestations dont le détail vous sera communiqué lors du rapport financier ont été réinvestis dans les aménagements, les achats de matériel et de poissons. Merci à tous les bénévoles à qui on demande toujours des efforts et qui font vivre la société.

Le Président passe ensuite la parole au Secrétaire pour la lecture du rapport d'activité.

##### II. Rapport d'activité

###### 1) Les travaux

###### a) Les passerelles

La main courante de la passerelle du stade avait été réalisée avec le concours des employés municipaux. La passerelle des « braconniers » a été entièrement réaménagée (planches sur mesure, fixations, mise en peinture, grillage de protection, marches...). Une nouvelle passerelle a été installée à la limite avec la « Saumonée » avec le concours de Michel Derocquencourt qui nous a transporté les poteaux. Un merci particulier à Joseph Turk qui nous a offert les 15 litres de peinture en plus du travail fourni. Remise en état et à niveau des passerelles du « Pré Tortue » (aval) et réfection totale de la passerelle haute où il a fallu changer les poteaux (attention, il manque encore quelques tôles...).

## **b) Les déflecteurs et abris sous berges**

Nous avons aménagé la partie du parcours allant du pont des « braconniers » jusqu'au « Pré Tortue ». Cela a nécessité la confection de 48 fagots (2 à 4m), la préparation et l'installation de troncs d'arbres (5 de 4m et 2 de 3m) pour réaliser les déflecteurs. 15 remorques de branches de noisetier ont été utilisées. Des abris sous berges ont été disséminés aux endroits jugés les plus propices (Nicolas) avec des planches récupérées après les festivités d'« un village un feu ». Ces travaux devant être réalisés à l'étiage de la rivière, c'est-à-dire durant les mois de juillet, août, septembre et octobre et suite à la baisse du niveau de l'eau, il a fallu remanier l'ensemble des déflecteurs devenus trop apparents le 29/10/11. Un « fagot-déflecteur » posé revient à environ 150 €

## **c) Le nettoyage**

Il a été réalisé deux fois sur tout le parcours et en particulier les 10, 17 et 18 juin avant la Journée de la Pêche du 19 juin 2011. Depuis la fermeture 2011, la partie haute du parcours est nettoyée au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

## **d) Frayères et alevinage**

### **Frayères**

Les 5 frayères installées durant l'hiver 2010 ont été nettoyées et préparées le 14/10/11 avant la « fraye » naturelle des truites. Le dimanche 18/12/11, nous avons installé 3 nouvelles frayères dans le ru de la cressonnière (passerelle Legry), ce qui a nécessité plusieurs manipulations de 1,5 m<sup>3</sup> de cailloux. Le lundi 19/12/11, nous avons installé 8 boîtes « Vibert » contenant chacune 1.000 œufs embryonnés (8.000 œufs pour 128 €) venant de la pisciculture de Bulles.

### **Alevinage**

Le 14/04/11, 5.000 alevins de 2g ont été installés dans les endroits les mieux adaptés du parcours (réserve, rus...). Le 18/04/11, un alevinage complémentaire de 500 truitelles fournies par la Fédération a été réalisé dans les mêmes conditions.

## **e) Aménagement du « coin pêche » dans le « bâtiment bleu »**

En semaine et lors des intempéries, déménagements, installations électriques, et de râteliers pour les débroussailleuses, transports d'armoires, amélioration du confort de la remorque (marchepied, banquettes...), changement de serrure... Encore un grand merci à Roland très actif dans ce domaine... Ceux qui le souhaitent sont invités à visiter le bâtiment.

## **2) Les réunions statutaires**

### **Réunions de bureau**

Elles ont lieu quasiment toutes les semaines les samedis ou dimanches lors des nettoyages.

### **Conseils d'Administration**

Le Conseil d'Administration doit tenir au moins 4 réunions par an. Elles se sont tenues le vendredi 7 janvier 2011 (préparation de l'Assemblée Générale du 16/01/11 et prévisions 2011...), le vendredi 6 mai 2011 (organisation de la Journée de la Pêche du 19 juin 2011 et préparation de la saison 2012...), le vendredi 8 juillet 2011 (bilan de la journée du 19 juin et subvention du Matz...), le vendredi 7 octobre (bilan de l'année 2011, perspectives et cartes de pêche 2012 (cas particulier des actions « jeunes pêcheurs »...)). Il a été décidé d'inviter Jean-luc Bas, notre garde particulier, lors des réunions du Conseil d'Administration.

## **3) Les interventions extérieures**

Le 19/02/11, le Trésorier et le Secrétaire représentaient la société à l'Assemblée Générale des rivières de première catégorie à Ressons-sur-Matz.

Le 20/03/11, nettoyage du Mont Ganelon pour aider les « Crinquineurs » avec la participation de 5 pêcheurs. On fournit notre tracteur et la remorque. Les déchets collectés sont triés sélectivement.

Le 22/03/11, le Président, le Trésorier, les Secrétares et d'autres sociétaires représentaient l'Amicale lors de la première réunion de préparation des festivités liées à « un Village, un Feu ». Ils seront conviés et assisteront à 3 autres réunions.

Le 09/04/11, le Président, le Secrétaire et Roland Delacuisine représentaient la société à l'Assemblée Générale de la Fédération de l'Oise à Mouy.

Le 09/04/11, le Président assistait à la réunion sur le « projet Aronde » à Clairoux.

Le 13/07/11, réunion à la Fédération de l'Oise à Compiègne par rapport à la subvention du Matz avec le Président et le Trésorier.

Le 05/09/11, réunion à la Fédération à Compiègne avec Monsieur Vidal, nouveau chargé de mission avec le Président, le Trésorier et le Secrétaire.

Le 06/09/11, le Président participe à la réunion SIAVA par rapport au « projet Aronde ».

Du 09/09 au 12/09/11, l'association participe activement (8 membres) aux festivités de « un Village, un Feu » en fournissant main d'œuvre, tracteur et remorque...

Le 12/10/11, le Président et le Trésorier récupèrent les cartes placées à Elincourt. Le Trésorier va ensuite à la Fédération à Compiègne par rapport au problème soulevé par les travaux (interdiction de descendre et de travailler dans l'eau en première catégorie du 15 novembre au 15 avril pour protéger les frayères).

Le 28/11/11, le Président, le Trésorier, le Secrétaire, Nicolas Berleux et Roland Delacuisine font une visite guidée de la pisciculture de Bulles. On assiste à la reprise des géniteurs, à la ponte, la fécondation artificielle, on visite ensuite la station d'incubation. On assiste à la naissance de nos futures truites qui peuvent également se déguster fumées...

Le 05/05/11, chez les établissements Daniel, puis les 26/09/11 et 12/12/11 chez les établissements Brion, ventes des ferrailles nécessitant de gros travaux de manipulation, de tri, de récupération... L'argent récupéré (environ 300 €) s'ajoute aux bénéfices liés aux festivités et permet de combler le déficit.

#### 4) Le site Internet

Jean-luc Bas nous a offert gracieusement son installation et se charge de l'alimenter en textes, photographies etc.... Vous pouvez le consulter sur : [www.peche-a-coudun.fr](http://www.peche-a-coudun.fr) ou en tapant « pêche à Coudun » sur un moteur de recherche. Un lien permet également d'aller sur le site de la Fédération riche en informations. Nous remercions Jean-luc pour son aide précieuse.

#### 5) Le braconnage

Des cas avérés ont été constatés par Jean-luc Bas, Roland Delacuisine, le Secrétaire et d'autres... Rien à voir cependant avec un gros problème qui nous a obligé à reporter le « lâcher » du mois d'août. Pour le « lâcher » de juillet, il était déjà trop tard. Le 28/04/11, des plots en bois ont été installés dans le chemin du premier layon par lequel on peut arriver juste en dessous de la passerelle des « braconniers ». Au moins une voiture a été piégée... Le lundi 16 février 2011, un courrier demandant le classement de l'Aronde dans les rivières à protéger des cormorans a été envoyé à la Fédération à Compiègne. Le garde chasse Sébastien Lysiak sera habilité et volontaire pour effectuer les tirs réglementaires.

### III. Rapport financier

#### 1) Rapport des vérificateurs aux comptes

Les comptes ont été vérifiés le samedi 5 février 2011 par Xavier Lamoureux et le mercredi 8 février 2011 par Joseph Sanguinette en présence du Président et du Trésorier. Les comptes annuels sont certifiés réguliers et sincères. Les vérificateurs aux comptes proposent donc à l'Assemblée de donner quitus au Trésorier. Le Président demande si dans la salle quelqu'un désire intervenir. En l'absence de remarques, **le rapport financier est adopté à l'unanimité.**

#### 2) Rapport du Trésorier

Michel Lapointe expose de manière très détaillée les comptes de la société pour l'exercice 2011.

##### Recettes

Permis : 4.102 €. Manifestations repas... : 3.162 € (dont 1.860 € de bénéfiques). Dons : 4.924,15 € (y compris le « don du Matz »). Ventes de ferrailles : 288,30 € Carte « fidélité Intermarché » : 136,53 € **Total des recettes : 17.341,07 €**

##### Dépenses

Pisciculture : achat de 730 kg de truites dont 90 kg pour la Journée de la Pêche ainsi que 5.000 truitelles pour un total de 5.167,90 € Permis et cartes de pêche : 3.585 € (Fédération) comprenant une part (767 €) du « don du Matz » restitué à la Fédération. Outillage : 1.540,05 € Gestion et assurances : 730,57 € Courses (Intermarché) pour les manifestations dont la Journée de la Pêche et les journées de nettoyage : 2.535,30 € **Total des dépenses : 13.556,48 €**

**L'exercice 2011 a permis de dégager un solde positif de 3.781,27 €**

État des comptes au 31/12/2011. Solde 2010 : 2.842,66 € Solde 2011 : 3.781,27 € soit **6.623,93 €** se décomposant comme suit :

**Livret A : 6.449,79 €**

**Caisse d'épargne : 151,12 €**

**Avoir en caisse : 23,02 €**

Un tableau comparatif établi sur la période 2004/2011 indiquant le nombre d'adhérents, le poids des truites lâchées ainsi que leur coût a été remis à chaque pêcheur. Malheureusement, et théoriquement, nos moyens ne nous permettent pas de satisfaire tous les pêcheurs. En 2011, le calendrier permettait 2744 jours de pêche pour l'ensemble des 49 actionnaires de la société. Si chaque pêcheur avait emporté 3 poissons à chaque sortie, il aurait fallu acheter 8.232 truites soit 2.494 kg (3,3 au kg) pour 15.033,04 €.. Dans ce cas de figure, l'action devrait être portée à 307,20 €... ! Cette année encore, l'analyse des cartes de prises rendues au Trésorier fait ressortir une « évaporation » de truites qui semble anormale.

#### 3) Prix des cartes 2012

Le permis est passé de 62 à 65 €. La proposition de maintenir le prix de l'action à 100 € est votée à l'unanimité. Jusqu'à présent, la Mairie prenait en charge l'action des « jeunes pêcheurs » (50 €). Le Conseil d'Administration propose que la Mairie subventionne leur permis (15 €) et que les « jeunes » payent une part de l'action en fonction de leur âge (moins de 12 ans ou moins de 16 ans au 01/01/11). L'augmentation étant importante, diverses propositions sont envisagées pour abaisser le coût. Exemple : à chaque participation, une ristourne d'un euro serait accordée etc.... Finalement, les « jeunes » de moins de 12 ans paieront 1/3 et jusqu'à 16 ans, 2/3 de l'action.

#### Droit d'entrée

Diverses solutions sont exposées. Par exemple, les pêcheurs posant leur candidature pour « entrer » dans la société devraient participer obligatoirement à cinq journées de « nettoyage » au préalable (ce qui leur permettrait de découvrir le parcours). Jean-Claude Puech exprime un avis contraire car le Règlement Intérieur (article 13) prévoit deux journées facultatives de nettoyage pour les sociétaires et, dans ce cas, la mesure deviendrait discriminatoire. Après vote, l'article 13 est maintenu en l'état à l'unanimité moins une voix.

### IV. Prévisions 2012

#### 1) Organisation des travaux

Ils s'inscrivent dans la continuité et dans le cadre du plan quinquennal débuté en 2010, en particulier les travaux d'aménagement et l'alevinage en truitelles « farios ». Pour les travaux, le mercredi 5 octobre, Monsieur Logereau (CATER), Monsieur Vidal ainsi que deux autres membres de la Fédération, sont venus « baliser » le parcours à aménager en 2012 (du pont du chemin de fer au stade de football). La demande de dérogation pour travailler dans l'eau déposée par Monsieur Vidal le 05/09/11 a été acceptée par la DDT et l'ONEMA. Nous avons donc pu commencer à travailler dès la fermeture. Ces travaux consistent à installer 17 « fagots-défecteurs » dans le secteur situé au dessus de la « grande fosse » en remontant vers le pont du chemin de fer, véritable désert piscicole. La Fédération nous a proposé de réaliser une pêche à l'électricité sur ce secteur, canal envasé, sans obstacles, sans végétaux et abris pour évaluation d'impact avant et après travaux et pour réaliser des statistiques. Le Conseil d'Administration du 07/10/11 ayant donné son accord (malgré deux voix contre), celle-ci a été

réalisée le jeudi 27/10/11 par les personnels de la Fédération sur un parcours de 155m, en barque, en deux passages, vers l'aval puis vers l'amont, à partir de la « grande fosse ». Sur 310m (155x2), 59 poissons ont été récupérés avec une majorité d'anguilles (16), des loches franches (12), 2 épinochettes, quelques chabots, une lamproie de Planer et seulement 2 truites de 12 et 28cm...soit un véritable désert halieutique... !

## 2) Alevinage

Le Conseil d'Administration du 07/10/11 a décidé de limiter à 2.500 l'achat de truitelles pour 2012 (au lieu de 5.000 les années précédentes). Il faut en effet tenir compte de la capacité de la rivière (une truitelle au mètre de berge soit deux au mètre de rivière), faire des économies mais surtout évaluer ce qu'ont donné les gros alevinages des années précédentes. D'ailleurs en 2012, la Fédération ne fournira plus les 500 alevins offerts depuis quatre ans à toutes les sociétés de l'Oise classées en première catégorie. Pour évaluer les résultats de ces alevinages, une pêche à l'électricité doit être réalisée au préalable (elle est prévue le 11 septembre 2012 à Coudun). L'effort doit être porté cette année sur les frayères où il faut essayer d'inviter les truites à venir pondre pour assurer une reproduction naturelle et installer des boîtes Vibert (16 €/l'unité).

## 3) Dates à retenir

- L'ouverture a été fixée au samedi 24 Mars 2012 à 9h lors de l'Assemblée Générale du 16 janvier 2011.
- Nettoyage, aménagements des berges et de la rivière : les samedis et dimanches matin (hors des périodes d'ouverture) de 8h30 à 12h (rendez-vous au Hangar Bleu).
- Délivrance des permis au Hangar Bleu les samedis et dimanches à partir de 8h30 ou à partir de midi après le retour du nettoyage ainsi que le jour de l'Assemblée Générale du 12 février 2012.
- Délivrance des cartes de la société : le jour de l'ouverture le 24 mars 2012 de 7h à 9h.
- La période d'ouverture générale de la pêche en France en 1<sup>ère</sup> catégorie a été fixée du 10 mars 2012 au 16 septembre 2012.
- La période d'ouverture à Coudun a été fixée du 24 mars 2012 à 9h au 16 septembre 2012.
- Le repas des nettoyeurs est prévu le dimanche 13 mai 2012.
- La Journée de la Pêche à Coudun est prévue le dimanche 24 juin 2012.

(Les salles sont retenues pour le 12 février et le 24 juin 2012)

## • V. Questions diverses et interventions

### • Joseph Sanguinette

Il remercie les sociétaires pour les travaux réalisés ainsi que les aides apportées par les bénévoles participants aux deux journées de « Un village, un Feu » des 10 et 11 septembre 2011. Il intervient ensuite sur le thème de l'eau. « La rivière doit être soignée car c'est notre réserve en eau pour les 30 ans à venir ! ». L'eau va devenir une denrée rare et de gros financements (Région, etc....) sont utilisés pour la surveiller et la nettoyer. De grosses difficultés sont à prévoir dans la mesure où le partage de la ressource n'est pas équitable. Le problème actuel vient de certains cultivateurs qui ne respectent pas les « quotas » de pompage, la police de l'eau n'effectuant pas les contrôles nécessaires faute de moyens et surtout de personnel. Actuellement, l'eau revient à 5 €/les 1.000 litres à Coudun. Il constate que le bâtiment bleu qui nous héberge a subi un remaniement positif mais insiste sur la nécessité de fermer le portail, 3.000 usagers de la route traversant Coudun, certains très lentement, et regardant au passage ! Il faudrait essayer de stocker les ferrailles moins longtemps en les dissimulant mieux.

### • Monsieur Le Drappier, Président du SIAVA

Il nous informe qu'en 2012, une étude hydromorphologique a été réalisée par le Cabinet SOGETI pour un coût de 60.000 € pour relever tous les problèmes sur les 42 km (y compris la Payelle) de l'Aronde, établir un diagnostic et une classification des désordres. L'Aronde est une rivière qui a été aménagée pour les moulins. Elle a donc été fortement détournée et surélevée, ne coule plus en fond de vallée et il y a moins de pente (entre Wacquemoulin et Clairoux, elle est de l'ordre de 2 pour 1.000). Dix priorités sont ressorties dont trois ont été sélectionnées par rapport aux coûts et à la réticence de certains propriétaires (pas moins de trente pour le territoire de Coudun) pas forcément convaincus ou qui encouragent les travaux ... mais chez les autres.

- 1) **Beumanoir** : il s'agit de remettre la rivière en fond de vallée dans le marais qui fait office d'éponge.
- 2) **Baugy** : contournement du moulin avec construction d'un troisième pont.
- 3) Le **moulin de Bienville** ainsi que deux autres moulins à Clairoux.

C'est un projet 100% « Leader » (avec un financement à 80% européen et 20% SIAVA) avec un budget de 3 à 400.000 €. Pour ce qui vous concerne, dans le budget 2012/2013, l'aménagement des secteurs Baugy/Coudun et Coudun/Bienville (pont de la 4 voies jusqu'à la limite avec Bienville) est programmé de septembre à novembre, après la fermeture, en phase avec l'étude réalisée (à consulter sur le site du SIAVA).

Il revient également sur le problème de l'eau. Les industries sont autonomes, mais les agriculteurs ne bougent pas (exemple à cause des conserveries imposant un cahier des charges très strict par rapport aux arrosages). 20% de la ressource en eau viennent de la nappe de la craie qui se recharge lentement alors que, la population augmentant, la « pression » sur l'eau va s'accroître. Il faut donc éviter le gaspillage et récupérer cette eau. Exemple : pour les nouvelles constructions, l'obligation est faite de récupérer 50% des eaux de gouttières. L'Aronde est divisée en trois secteurs (déclaration d'intérêt général). Actuellement, un appel d'offre destiné aux maîtres d'œuvres est lancé par rapport à un contrat pluriannuel d'entretien. Tous les 6 ou 7 ans, les embâcles, les arbres et autres obstacles qui provoquent l'envasement devront être enlevés. Il nous informe qu'il est possible de prendre une assurance « personne » gratuite pour les bénévoles auprès du Conseil Régional.

### • Nicolas Berleux

Il questionne Monsieur Le Drappier par rapport à la sédimentation qui semble anormale. Le problème vient de Gournay, en particulier du confluent avec la Somme d'Or, ainsi qu'à Beumanoir où la Payelle est actuellement un égout à ciel ouvert, faute de stations d'épuration. Le projet de canaliser la Payelle, s'il aboutit, devrait être néfaste à l'Aronde.

Il demande si l'on maintient la taille à 30cm pour les « farios » et pourquoi ? M. Lapointe répond que c'est par rapport au projet « tout fario » dès 2015 où la rivière doit devenir auto productrice de ses poissons !

Il demande pourquoi les cartes ne sont données que le jour de l'ouverture à 9 heures ? Le Président répond qu'il s'agit de réunir le maximum de sociétaires pour leur rappeler les consignes et surtout de profiter d'un moment de convivialité.

• **Jean-luc Bas**

Suite à la réunion des gardes, il interpelle le Maire. Dans le cas où un délit est constaté, sachant que la Gendarmerie ne se déplace plus par manque d'effectifs, en cas de problème (menaces, agressions...), il faut en passer par l'obligation communale. Un courrier sera ensuite envoyé au Préfet.

• **Yves Monboisse**

Il intervient par rapport au droit et aux assurances. Les bénévoles et les non sociétaires sont-ils couverts en cas d'accident ? (voir la proposition de Monsieur Le Drappier sur ce point). Il trouve injuste car discriminatoire la décision de ne plus donner les dates des « lâchers » lors de l'Assemblée Générale. Certains, en particulier ceux de Coudun, étant informés alors que ceux de « l'extérieur » ne le sont pas ! Il reçoit sur ce point l'appui de Jean-claude Puech. Amené à préciser sa pensée, il pose la question suivante aux membres du Conseil d'Administration : « trouvez-vous juste que tous les membres de la société n'aient pas la même information ? » Le Président répond que la mesure est injuste mais justifie ce choix. C'est en effet pour préserver les chances des pêcheurs qui viennent de temps en temps d'avoir le plaisir d'avoir des touches et de prendre quelques truites que cette décision a été prise, car autrement, la rivière se trouve « vidée » trop rapidement.

L'énervement gagnant les interlocuteurs, certains commençant à partir, le Président considérant l'ordre du jour épuisé lève la séance à 12 heures en invitant les participants à partager le « pot » de l'amitié.

### Aménagement et nettoyage du parcours 2013 (*voir encadré*)

Les secrétaires M.Lebland et H.Rollet

*PS : Aménagement et nettoyage du parcours 2013. Les travaux reprendront les samedis et dimanches à partir du samedi 12 janvier 2013. Rendez-vous au bâtiment bleu à partir de 8h30 pour les volontaires. Il faudra former, comme l'an passé, deux équipes travaillant simultanément, une dans l'eau pour l'aménagement, l'autre sur les berges pour le nettoyage.*